

AFFAIRE N° 34.

OBJET - ADAPTATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 8 Décembre 1981 vous avez approuvé une liste de modifications mineures à apporter au Plan d'Occupation des Sols approuvé par vous-même le 18 Décembre 1980.

Ces modifications, après avoir été examinées par le Groupe de Travail du Plan d'Occupation des Sols, puis soumises à l'enquête publique, puis de nouveau examinées par le Groupe de Travail, reviennent une nouvelle fois devant votre assemblée pour que soient entérinées ces modifications d'une manière définitive.

Les avis du Groupe de Travail et les conclusions de l'enquête publique ayant confirmé vos propositions, ce dossier doit donc après votre éventuelle approbation être transmis par le Directeur Départemental de l'Équipement à M. le Commissaire de la République pour qu'il puisse prendre un arrêté confirmant ces modifications.

Je vous demande votre avis.

Mise aux voix, cette affaire EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.